

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 09 AVRIL 2021**

Convocation du 02 Avril 2021

**PRESENTS** : Roger COSTARD, Maire , Philippe HEURLIN, Valérie GAREL , Dominique LEFORESTIER, Adjoint, Jocelyne ROBILLARD, Sylvie GIRAUD, Antoine DIVARD , Tanguy ROQUIER, Marie PRALONG, Werner BUKENBERGS, Anne-Sophie ROUXEL- Jocefyne MENARD, secrétaire de mairie

**ABSENT**

**SECRETARE DE SEANCE** : Werner BUKENBERGS

Le Maire ouvre la séance à 19h04.

Signature des registres des délibérations : séance du 12/03/2021 (pas de remarques de l'assemblée),

Délibération modificative résultat d'investissement 2020

Suite aux observations du représentant du trésor public, réintégration de l'excédent du lotissement « Beausoleil » clôturé au 31/12/19 au résultat excédentaire de la section d'investissement 2020 soit 8 736.81 € à l'article 001.

Vote du budget primitif 2021 (2021-04-01)

	Propositions
<b>Fonctionnement :</b>	
<u>Dépenses :</u>	
Chap. 011 charges à caractère général.....	41 145 €
Chap. 012 charges de personnel.....	40 175 €
Chap. 65 charges de gestion courante.....	61 100 €
Total dépenses gestion des services	142 420 €
Total dépenses réelles	150 052 €
Total des prélèvements au profit de la sect. d'investissement	
Total des dépenses d'ordre.....	55 000 €
Total dépenses de fonctionnement de l'exercice.....	205 052 €
<u>Recettes :</u>	
Chap. 70 Produits servies/domaines et vente diverses.....	5 980 €
Chap. 73 Impôts et taxes.....	113 167 €
Chap 74 dotations et participations.....	53 905 €
Chap. 75 Autres produits gestion courante.....	5 000 €
Total recettes de gestion des services	178 052 €
Total recettes réelles	178 052 €
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice	178 052 €
Report article 002.....	27 000 €
Total recettes de fonctionnement de l'exercice.....	205 052 €

**Investissement :**

Dépenses :

Non affecté.....	164 042.30 €
City parc.....	63 000 €
Eglise.....	20 000 €
Bâtiments communaux.....	10 000 €

RAR 36 500 € - Total 293 542.30 €

Recettes :

RAR 31 800 € - Total 293 542.30 €

**OBSERVATIONS** : excédent reporté 8 736.81 € lotis. Beausoleil ajouté à l'excédent d'invnt 2020 chap 001 (121 119.49 + 8 736.81 = 129 856.28)

Vote des taux d'imposition 2021 (2021-04-02)

Suppression de la taxe d'habitation en 2021 pour les résidences principales (maintien sur les résidences secondaires non impactées par la réforme).

Article 73111 du budget :

- 73 172 € (produit taxes foncières bâties et non bâties),
- 7 240 € (TH sur résidences secondaires)

Total 80 412 €

Second tableau n° 1259 CC : sur compensation < > à 10 000 € reste affectée aux communes d'où crédit de 7588 € intégré dans taxe foncière bâtie.

Ressources communales supprimées suite réforme TH..... 20 894 €

Ressources départementales affectées à commune suite réforme..... 28 482 €

Différence entre ressources à compenser et celles transférées par Département :  
20 894 – 28 482 = - 7688 € (surcompensation).

Vote à l'unanimité des taux (sans changement par rapport à l'année précédente) .

Le budget primitif 2021 est voté à l'unanimité,

L'affectation du résultat de fonctionnement 2020 proposée est validée à l'unanimité (délib 2021-04-03).

Participation prévisionnelle 2021 aux charges de fonctionnement du SIRS de Guenroc/St Maden (2021-04-04)

Budget prévisionnel de 36 696.13 € adopté à l'unanimité.

Examen devis matériel : pompe de lavage (2021-04-05)

devis présentés : Ets BERNARD Broons, Point Vert Broons.

Ets BERNARD :	HT	TTC
1 <sup>ère</sup> proposition	1269 €	1522.80 €
2 <sup>nde</sup> proposition	1052 €	1260.40 €
3 <sup>ème</sup> proposition	1150	1380 €

Point Vert :

1 <sup>ère</sup> proposition	1300 €	1560 €
2 <sup>nde</sup> proposition	2395	2874 €.

Les 2<sup>nde</sup> et 3<sup>ème</sup> propositions des Ets Bernard vont être soumises à Thierry (l'agent communal) pour un choix entre les 2 modèles.

Projet de mutualisation achat pompe de lavage entre les communes de Guenroc/Guitté/St Maden/St Jouan (2021-04-06)

Guenroc choisit le modèle et gère l'achat, les frais d'achat et d'entretien sont répartis entre les communes adhérentes (assurance idem) ensuite.

Une convention sera établie afin d'en fixer les règles. Projet soumis au prochain ordre du jour du conseil.

Proposition de renouvellement de convention entre Dinan Agglomération et la commune : lutte coordonnée contre les frelons asiatiques (2021-04-07)

Proposition convention : frais destruction nids de frelons asiatiques 50 % pris charge de la commune, 50 % pris en charge par Dinan Agglomération.

Renouvellement adopté à l'unanimité.

Nettoyage sentier de randonnée (2021-04-08)

Date proposée par le Maire : samedi 29 mai 2021.

Approbation du conseil municipal.

**QUESTIONS DIVERSES :**

Chemin privé de la « Ville Auray » : Pour éviter tout conflit d'intérêt, le Maire transmet ce dossier au 1<sup>er</sup> adjoint. Il ne prendra pas part au débat ni au vote sur ce sujet.

Réponse transmise par Dinan Agglomération oralement : chemin devenu communal ou d'utilité publique, implique l'interdiction de fermer route/voie sans issue.

En attente d'un courrier écrit par Dinan Agglomération pour suite à donner.

Panneaux signalisation :

Peut-on changer l'orientation ?

Accord pour le faire techniquement,

Voir avec l'entreprise ce qui est possible légalement ou pas,

Logo mis en place erroné : voir l'entreprise pour effectuer le changement pour la mise en place du bon logo,

L'orthographe « Baumelin » est toujours erronée (avec un e derrière le b), voir l'entreprise si possibilité de changement.

Déplacement container à verres :

La dalle est en cours près de l'aire de pique-nique. Le container sera mis en place par le SMICTOM ultérieurement.

Cellier école : s'il reste du béton peut être voir pour dalle container verre, idée : mettre en place le restant sur le sol de ce local.

Question : date intervention à la mi-mai

Contrôle périodique installations électriques école : intervention prévue mercredi 14/04

Défibrillateur : 2 devis reçus par Anne-Sophie ROUXEL

Colombarium : devis à demander par Valérie GAREL

Commission « église » mise en place par 1<sup>ère</sup> réunion fixée au vendredi 23 avril 2021 19 h.

Question : lors de la dernière réunion il a été dit que les plateformes appartiennent à la commune et sont donc récupérables pour usage ultérieur.

Pourquoi pas le faire pour la nouvelle mise en place du conteneur verres ? Le coût semble élevé et projet inutile si les dalles cassent, le béton semble préférable.

Date prochain conseil municipal : vendredi 28 mai 2021 19 heures

Question : argent de poche – quid ?

Age 16/18 ans : 4 jeunes seraient concernés.

Il faut voir s'ils seraient intéressés et voir ce qu'on pourrait leur demander (fleurs).

Ils doivent être accompagnés d'un encadrant adulte. Modalités à voir avec Guitté.

La gestion de l'arrosage et du fleurissement serait assurée par Thierry. Ses propositions sont attendues.

Voir pour un nouveau projet éventuel avec les jeunes, réaménagement parterres, etc...

Devis aire-pique : devis Lechevestrier attendu (concernant la coupe des sapins), demande faite par Roger Costard.

Fin de séance 21 h 13

Le Maire



Le Secrétaire de séance,

